

Centre aquatique

# Leçons de natation

Durée : 30 min  
Lieu de l'activité :  
bassin sportif

Tout public  
(enfants et adultes)  
à partir de 6 ans.



Leçons semi-collectives de natation avec un maître-nageur pour un apprentissage ou perfectionnement de la nage de son choix aux heures d'ouverture public.

Mardi	de 17h30 à 19h
Mercredi	de 15h15 à 15h45 et de 17h à 18h30
Judi	de 17h à 19h
Vendredi	de 17h30 à 18h30



Tarifs 2016 / 2017		Tarif général	Tarif Argentan Intercom
1 leçon	pour les 6-16 ans	12,35 €	8,50 €
	à partir de 17 ans	15,30 €	9,80 €
12 leçons	pour les 6-16 ans	122 €	82 €
	à partir de 17 ans	138,80 €	94 €

# Horaires d'ouverture

	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
Lundi	12h-14h	10h-17h	10h-20h
Mardi	17h-20h	10h-12h 14h-20h	
Mercredi	10h-12h 15h-20h <i>Fermeture du bassin ludique à 19h</i>	10h-12h 14h-20h <i>Fermeture du bassin ludique à 19h</i>	
Jeudi	12h-14h 17h-20h	10h-20h	
Vendredi	16h-22h <i>Ouverture du bassin ludique à 17h</i>	10h-12h 15h-22h	
Samedi	14h-18h	14h-18h	9h-13h 14h-17h30
Dimanche	9h-13h 14h-17h30	9h-13h 14h-17h30	

*Évacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture de l'établissement*

## Règlement des leçons de natation

### Modalités d'organisation :

- Les leçons de natation sont ouvertes aux enfants à partir de 6 ans. Ce sont des cours semi-collectifs de 5 personnes maximum d'une demi-heure (enfants et adultes).
- L'entrée piscine est incluse aux leçons de natation.
- Il n'y a pas de leçons d'essai. Néanmoins, les Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS) peuvent vous conseiller sur le niveau de votre enfant pendant les heures d'ouverture au public.
- En cas d'absence de l'élève, la leçon ne peut être reportée. Seule l'absence liée à la maladie pourra être compensée sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de retard de l'élève, la leçon ne pourra pas être décalée.
- Les renseignements et inscriptions se font le matin, par téléphone, auprès des MNS.

### Règles d'hygiène et de sécurité :

- Les enfants de 8 ans et moins souhaitant rester sur le temps public doivent être accompagnés par un adulte dans l'eau.
- Les parents ne peuvent accompagner leurs enfants sur le bassin en tenue de ville. Une personne des vestiaires se tient à votre disposition pour accompagner votre enfant à sa leçon.
- Le bonnet de bain est fortement recommandé ainsi que le port des lunettes.
- Ce présent règlement vient compléter le règlement intérieur du centre aquatique.